

## Objectifs :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour l'accompagnant au sol puisse guider l'opérateur, alerter les secours en cas de besoins et assurer la surveillance de l'environnement.

## Personnes concernées :

Toute personne appelée à accompagner l'opérateur de conduite de plate-forme élévatrice mobile de personnes dans ses manœuvres.

## Prérequis :

Etre âgé de plus de 18 ans.

## Durée préconisée :

1 jour (7 heures), à raison de 7 heures par jour en présentiel

## Périodicité :

La périodicité est de 5 ans

## Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 6 personnes.

## Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.  
Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.  
Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire  
Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices regroupant les divers thèmes.  
Support de formation téléchargeable en format numérique.

## Modalités d'évaluation de la formation :

A l'issue de la formation des tests d'aptitude sont complétés par le stagiaire, afin de définir son niveau d'acquisition des connaissances.

## Validation de la formation :

Délivrance, si tests d'aptitudes théoriques et pratiques satisfaisants, d'une attestation de formation et d'une autorisation de conduite interne à l'entreprise.

## Programme :

Rappels des consignes générales de sécurité du travail.  
Recommandation R486 – Règlementation.  
Interpréter les documents administratifs de la PEMP  
Fonctionnement des mécanismes et dispositifs de sécurité de la PEMP  
Utilisation du poste de secours et de dépannage  
Balisage de la zone d'intervention  
Stabilisation et balisage des véhicules, gestes et manœuvres de secours.  
Consignes de sécurité : Distances à respecter avec les conducteurs électriques, électrisation, risques de chute, de renversement, heurt  
Réagir au signal d'alerte  
Conduite à tenir en cas d'incident et accident

Validation des compétences acquises